



Commune de
GOUVY

AVIS DE PUBLICATION

La Bourgmestre de la Commune de Gouvy, conformément à l'article L1133-1 du Code de la Démocratie locale et de la Décentralisation, informe la population et toute personne intéressée que le Conseil communal, par délibérations du 19 février 2020, a voté les dispositions suivantes :

F.E. de LANGLIRE.
Budget 2020.
APPROBATION.

Finances communales.
Règlement protocolaire.
APPROBATION.

Salubrité publique.
Prime pour la gestion de la reproduction des chats domestiques sur le territoire de la commune de Gouvy.
Règlement communal.
APPROBATION

Environnement
Règlement relatif à l'aide au coût des analyses de sols au profit des agriculteurs, particuliers et propriétaires forestiers domiciliés sur le territoire de la Commune de Gouvy.
APPROBATION.

Accueil temps libre.
Plaines et stages pour les enfants de 2,5 à 17 ans.
Sport Fun Culture ASBL - Convention de subventions dans le cadre de l'organisation de plaines et stages sur le territoire de la commune de Gouvy.
APPROBATION.

Zone de police n° 5300 "Famenne-Ardenne".
Fixation de la dotation communale au budget 2020.
APPROBATION.

Zone de secours Luxembourg.
Fixation de la dotation communale au budget 2020.
APPROBATION.

Les textes intégraux peuvent être consultés au siège de l'Administration communale, maison communale, sise rue Bovigny, 59, tous les jours ouvrables, de 09 heures à 12 heures.

GOUVY, le 03 mars 2020

La Bourgmestre,

Véronique LEONARD.